

### **Question 9**

**des députées Marylène Volpi Fournier (SPO) et Marcelle Monnet-Terrettaz (PS/AdG)  
concernant les caisses de retraite et la crise financière**

L'Etat du Valais et le Parlement ont fait le choix de verser aux deux caisses de retraite CRPE et CPPEV plus de 600 millions de capital lors de la première phase de la loi sur les institutions de prévoyance valaisannes. Peut-on savoir combien ces deux caisses ont eu de pertes/bénéfices à ce jour sur les près de 600 millions reçus par l'Etat et investis sur les marchés?